



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 04/05/2020

### **PARTENARIAT AVEC SFR - ACCÈS INTERNET ET CONTINUITÉ DE LA SCOLARISATION DANS LES STRUCTURES DE PROTECTION DE L'ENFANCE**

**500 box 4G et 400 000 Gigas de data pour les structures de l'Aide Sociale à l'Enfance : SFR s'engage aux côtés d'Adrien Taquet, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé, pour faciliter la scolarisation en ligne des enfants protégés**

L'épidémie de Covid-19 et la crise sanitaire mettent plus que jamais en lumière les inégalités sociales et la fracture numérique. **Le confinement a notamment fait apparaître des besoins plus importants d'accès au numérique au sein des structures collectives de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).**

L'accès à une connexion de qualité est indispensable aux enfants et aux adolescents afin de pouvoir suivre leurs cours en ligne. Comme pour l'ensemble des jeunes Français, la poursuite de la scolarité est essentielle aux enfants accueillis par l'Aide Sociale à l'Enfance, et constitue un élément central de leur équilibre.

Face à ce constat, SFR s'engage aux côtés d'**Adrien Taquet, Secrétaire d'État chargé de la Protection de l'Enfance, afin d'équiper les structures collectives de l'ASE qui en éprouvent le besoin, grâce au don de 500 box 4G équipées de cartes SIM, comprenant 200 Gigas de data par mois, pendant 4 mois.**

Après l'opération « [#DesOrdisPourNosEnfants](#) », ce nouveau partenariat poursuit l'engagement du Gouvernement et des entreprises à maintenir la scolarité des enfants accueillis par l'Aide Sociale à l'Enfance et à faciliter le travail des éducateurs en la matière.

Concrètement, ces box 4G permettront aux structures qui ne disposent pas d'un accès suffisant au Très Haut Débit de bénéficier d'un meilleur réseau. Grâce aux 400 000 Gigas de data offerts par SFR, **plus de 5 000 enfants et adolescents protégés pourront échanger avec leurs enseignants et suivre l'intégralité des cours dispensés par visio-conférence.**

Ces 500 box 4G seront livrées dans les prochains jours par SFR aux associations auxquelles les foyers de l'ASE ont remonté leurs besoins. Ces box seront ensuite distribuées par ces associations, à travers toute la France, aux foyers concernés de leurs régions. Selon la taille du foyer d'accueil, celui-ci sera équipé d'une ou deux box.

Adrien Taquet – Secrétaire d'État auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé : « *Pour les enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance comme pour tous les jeunes Français, la poursuite de la scolarité pendant la période de crise actuelle est un impératif essentiel à leur bon équilibre et à la lutte contre les inégalités scolaires. Ce don de matériel 4G leur permettra un accès à une connexion internet suffisante pour suivre leurs cours en ligne, comme tous les autres enfants. L'engagement de SFR à nos côtés est un signe positif d'une prise de conscience, à l'échelle de l'ensemble de la société, de la responsabilité collective de soutenir et accompagner les enfants de l'ASE.* »

Grégory Rabuel – Directeur général de SFR : « *À l'heure du confinement où la fracture numérique est plus forte que jamais, SFR a décidé d'aider les jeunes à suivre leurs cours en ligne, en équipant les foyers de l'ASE. Il en va de notre responsabilité de grand acteur du numérique. L'inclusion numérique est une cause que SFR soutient depuis 10 ans, grâce à son partenariat fondateur avec Emmaüs Connect. SFR a alors fait un choix pionnier à une époque où l'exclusion numérique n'était pas encore identifiée comme une urgence sociale.* »